

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET ANNEXE ZAC DES GUINNOTTES

(En application de l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015)

POINTS FORTS

Pour mémoire, ce budget annexe ZAC DES GUINNOTTES a été créé en 2019 pour permettre d'une part la reprise de la concession SEDIA arrivée à terme pour les Guinnottes 1 et 2 mais aussi d'autre part pour poursuivre l'opération Guinnottes 3.

Pour 2023 le budget s'équilibre en fonctionnement à 3 370 040,07 € et à 2 108 086,53 € en investissement sachant que ces chiffres sont le reflet de la comptabilité de stock.

Concrètement, nous prévoyons en dépenses une enveloppe de plus de 2 Millions d'€ pour les travaux de l'extension des Guinnottes 3.

468 273,08 € de recettes de ventes de terrain (Handy Up, Imany et futurs acquéreurs en fonction de l'avancée des travaux) sont inscrites sur ce budget.

568 720 € de subventions sont recherchées sur cet exercice (Département et DETR).

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 3 370 040,07 €

En dépenses

→ Le chapitre 011 *Charges à caractère général* s'élève à 2 016 285,11 € et comprend principalement :

- Les frais actes pour 130 €
- L'électricité pour 400 €
- Les travaux au 605 pour 2 006 755,11 €
- La taxe foncière au 608 pour 9 000 €

→ Au chapitre 023 un *Virement à la section d'investissement* est nécessaire à hauteur de 766 870,65 €.

→ Le chapitre 042 *Opérations d'ordre entre sections* s'élève à 533 264,69 € et comprend :

- L'annulation des stocks initiaux 2023 pour 64 991,61 €
 - Stock initial terrains : 1 052 €
 - Stock initial études : 17 301,27 €

- Stock initial travaux : 37 075,34 €
 - Stock initial frais accessoires : 8 563 €
 - Stock initial frais financiers : 1 000 €
 - La reprise des terrains vendus : 468 273,08 € (somme identique au 7015)
- 26 809,81 € sont inscrits au **Chapitre 043 Opérations d'ordre** afin de compenser les charges financières qui seront réalisées à l'article chapitre 66 mais que l'on doit intégrer en fin d'année dans le stock final à l'article 33586 frais financiers
- Le **chapitre 66 Charges financières** reprend les intérêts concernant l'emprunt de 1 000 000 € souscrit en 2022 pour 26 734,25 € auxquels il faut ajouter les ICNE pour 75,56 €

En recettes

- Au **chapitre 002** on reporte l'excédent de fonctionnement pour **198 150,65 €**.
- Au **chapitre 042 Opérations d'ordre entre sections** sont inscrits **2 108 086,53 €** :
- Article 7133 : **2 043 094,92 €** qui reprend l'ensemble des articles du 011 et du 66 afin de constater le stock final des travaux en cours fin 2023)
 - Article 71355 : variation des terrains aménagés pour **64 991,61 €** (ajout du stock initial pour pouvoir les ajouter au compte de stock de terrains aménagés en prévision de la vente des terrains en 2023).
- Le **Chapitre 043** comme en dépenses s'établit au même montant soit **26 809,81 €** (écriture d'ordre afin de basculer les intérêts en compte de stock afin de les valoriser lors de la vente des terrains).
- Au **chapitre 70 produits des services et ventes**, **468 273,08 €** sont prévus :
- pour la vente de terrains aménagés :
 - 9 000 € à Handy Up
 - 11 070 € à Imany
 - 445 203,08 € de vente prévisionnelle en fonction de l'avancée des travaux
 - 3 000 € pour le remboursement par Mc Do du curage de sa pompe de relevage
- Au **chapitre 77 Produits exceptionnels** **568 720 €** sont budgétés (DETR pour 424 720 € et subvention du Département pour 144 000 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT: 2 108 086,53 €

En dépenses

- Le **chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections** est budgété à **2 108 086,53 €**. Il comprend :
- La constatation du stock prévisionnel et reprend la somme inscrite en recette de fonctionnement au **chapitre 011**, soit **2 043 094,92 €**. Pour rappel :
 - Article 3351 : Terrains : 130 €
 - Article 3354 : Electricité : 400 €
 - Article 3355 : Travaux : 2 006 755,11 €

- Article 33581 : Frais accessoires : 9 000 € (Pour mémoire il s'agit de la Taxe Foncière)
- Article 33586 : Frais financiers : 26 809,81 € (Pour mémoire chapitre 66)
- La constatation des lots achevés pour 64 991,61 € (il s'agit du stock final 2022)

En recettes

- Le chapitre 001 *solde d'exécution de la section d'investissement reporté* reprend l'excédent 2022 qui se porte à 807 951,19 €.
- Au chapitre 021 *Virement de la section de fonctionnement* on retrouve les 766 870,65 € inscrits au chapitre 023.
- Le chapitre 040 *Opérations d'ordre entre sections* concerne l'annulation du stock final 2022 (ou du stock initial 2023) et reprend la somme du chapitre 042 en dépense de fonctionnement, soit 533 264,69 €.
 - Article 3351 – Terrains : 1 052 €
 - Article 3354 – Etudes : 17 301,27 €
 - Article 3355 – Travaux : 37 075,34 €
 - Article 33581 – Frais accessoires : 8 563 €
 - Article 33586 – Frais financiers : 1 000 €
 - Article 3555 – Stock de terrains aménagés : 468 273,08 €

Équilibre du budget

En conséquence, le budget 2023 s'équilibre à 3 370 040,07 € en fonctionnement et à 2 108 086,53 € en investissement.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

Benser
Levraut

ID : 070-247000722-20230413-063_2023-DE

VISION PAR CHAPITRE - BUDGET ANNEXE ZAC DES GUINNOTTES 2023

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

		2022		2023
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
011	Charges à caractère général	1 609 034,00 €	64 991,61 €	2 016 285,11 €
023	Virement à la section d'investissement	44 958,99 €	0,00 €	766 870,65 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 833 873,56 €	2 833 873,56 €	533 264,69 €
043	Opérations d'ordre dans la section	9 400,00 €	8 563,00 €	26 809,81 €
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	26 809,81 €
Total DEPENSES		4 497 266,55 €	2 907 428,17 €	3 370 040,07 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 070-247000722-20230413-063_2023-DE

FONCTIONNEMENT – RECETTES

		2022		2023
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
002	Excédent reporté	439 750,65 €	439 750,65 €	198 150,65 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 588 577,56 €	1 735 667,38 €	2 108 086,53 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	9 400,00 €	8 563,00 €	26 809,81 €
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	940 650,00 €	921 597,79 €	468 273,08 €
75	Autres produits de gestion courante	16 888,34 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	502 000,00 €	0,00 €	568 720,00 €
Total RECETTES		4 497 266,55 €	3 105 578,82 €	3 370 040,07 €

INVESTISSEMENT – DEPENSES

		2022		2023
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	1 290 254,99 €	1 290 254,99 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 588 577,56 €	1 735 667,38 €	2 108 086,53 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total DEPENSES		3 878 832,55 €	3 025 922,37 €	2 108 086,53 €

INVESTISSEMENT – RECETTES

		2022		2023
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	807 951,19 €
021	Virement de la section de fonctionnement	44 958,99 €	0,00 €	766 870,65 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 833 873,56 €	2 833 873,56 €	533 264,69 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €
Total RECETTES		3 878 832,55 €	3 833 873,56 €	2 108 086,53 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 070-247000722-20230413-063_2023-DE